

— du ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration à madame Nicole Léger, membre du Conseil exécutif, du 28 juillet 2000 au 20 août 2000;

— de la ministre de la Culture et des Communications à monsieur Paul Bégin, membre du Conseil exécutif, du 22 juillet 2000 au 29 juillet 2000;

— du ministre des Régions à monsieur Rémy Trudel, membre du Conseil exécutif, du 1^{er} juillet 2000 au 14 juillet 2000.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

34452

Gouvernement du Québec

Décret 764-2000, 21 juin 2000

CONCERNANT la nomination de madame Suzanne Giguère comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Industrie et du Commerce

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE madame Suzanne Giguère, sous-ministre adjointe au ministère de l'Environnement, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de l'Industrie et du Commerce, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter du 21 août 2000;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat et ses modifications subséquentes continuent de s'appliquer à madame Suzanne Giguère.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

34453

Gouvernement du Québec

Décret 765-2000, 21 juin 2000

CONCERNANT la nomination de monsieur Gilbert Charland comme sous-ministre adjoint au ministère de l'Environnement

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur Gilbert Charland, secrétaire adjoint aux affaires intergouvernementales canadiennes au ministère du Conseil exécutif, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre adjoint au ministère de l'Environnement, aux mêmes classement et salaire annuel, à compter du 21 août 2000;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat et ses modifications subséquentes continuent de s'appliquer à monsieur Gilbert Charland.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

34454

Gouvernement du Québec

Décret 766-2000, 21 juin 2000

CONCERNANT la nomination de monsieur Camille Horth comme secrétaire adjoint au ministère du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE monsieur Camille Horth, directeur des politiques institutionnelles et constitutionnelles au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif, cadre supérieur classe III, soit nommé secrétaire adjoint à ce ministère, administrateur d'État II, au salaire annuel de 94 870 \$, à compter du 21 août 2000;

QUE le décret numéro 801-91 du 12 juin 1991 concernant les Règles sur la classification, la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des administrateurs d'État II et des sous-ministres associés et adjoints engagés à contrat et ses modifications subséquentes s'appliquent à monsieur Camille Horth.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

34455